

**Aménagement et exploitation d’un cimetière (inhumations et cendres)**

Article 107 du *Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement*

Formulaire d’activité – AM107a

Renseignements

Portée du formulaire

Ce formulaire vise une nouvelle demande d’autorisation ou une modification d’autorisation touchant l’aménagement et l’exploitation d’un cimetière où sont inhumés des cadavres ou des cendres d’humains ou d’animaux assujettis au paragraphe 10 du premier alinéa de l’article 22 de la *Loi sur la qualité de l’environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), ci-après appelée la LQE.

Fournir les renseignements demandés

Vous devez répondre à toutes les questions à moins d’indication contraire. **Les réponses à fournir visent uniquement les activités décrites dans la portée de ce formulaire.**

Les renseignements demandés peuvent être fournis à même le formulaire ou dans un document joint à la présente demande, auquel cas vous devez indiquer le nom du document joint ainsi que la section où figurent lesdits renseignements. L’indication de la section n’est pas requise si un document a moins de cinq pages et qu’il concerne uniquement le sujet de la question. Dans ce cas, indiquez « Voir tout le document ».

Notez que le [Lexique des autorisations ministérielles et des déclarations de conformité](https://www.environnement.gouv.qc.ca/autorisations/lexique-am-dc.docx) contient des précisions sur certains termes utilisés dans ce formulaire.

Références

Loi et règlements liés au présent formulaire

Site Web du Gouvernement du Québec – [Lois et règlements du ministère](https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/environnement/lois-et-reglements), plus précisément :

* *Loi sur la qualité de l’environnement* (RLRQ, chapitre Q-2) – ci-après appelée la LQE
* *Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement* (RLRQ, chapitre Q-2, r. 17.1) – ci-après appelé le REAFIE
* [*Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection*](https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/prelevements/reglement-prelevement-protection/index.htm) (RLRQ, chapitre Q-2, r. 35.2) – ci-après appelé le RPEP

Documents de soutien, guides et outils de référence

Site Web du ministère – [Échantillonnage à des fins d’analyses environnementales](https://www.ceaeq.gouv.qc.ca/documents/publications/echantillonnage.htm), plus précisément :

* *Cahier 3 : Échantillonnage des eaux souterraines*

Site Web du ministère – [*Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement* (REAFIE)](https://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/autorisations/reafie/index.htm), plus précisément :

* *Guide de référence du REAFIE*
* *Cahier explicatif : le REAFIE – les cimetières, les crématoriums et les établissements d’hydrolyse alcaline*
1. Type de demande

1.1 La demande vise-t-elle la modification d’une autorisation ministérielle existante (art. 29 REAFIE)?

Exemple : l’agrandissement d’un cimetière existant pour lequel une autorisation a été délivrée.

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 2.

1.2 Décrivez en détail le changement qui requiert une modification de l’autorisation, son contexte et son impact sur l’autorisation à modifier, et ce, à l’égard de l’activité concernée par la présente demande (art. 29(3) REAFIE).

Cette description doit permettre de bien comprendre la demande de modification.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

Consignes pour remplir la suite du formulaire

Si la demande de modification d’une autorisation **vise à ajouter une nouvelle activité** assujettie à une autorisation en vertu de l’article 22 de la LQE, vous devez remplir le présent formulaire dans son intégralité (art. 30 al. 2 (1) LQE).

Si la demande de modification d’une autorisation **vise à changer une activité autorisée**, vous devez remplir uniquement les questions concernées par la modification et fournir toute information demandée dans le formulaire qui n’a pas déjà été transmise ou qui nécessite une mise à jour (art. 30 al. 3 LQE). Toutefois, la section **Impacts sur l’environnement** est à remplir dans tous les cas de modifications.

1. Description de l’activité
	1. Nature de l’activité

2.1.1 Décrivez l’activité d’établissement et d’exploitation du cimetière concernée par la demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Exemples d’information à fournir :

* le contexte;
* le choix de l’emplacement;
* la capacité du site et les possibilités d’agrandissements ultérieurs, s’il y a lieu;
* le territoire desservi;
* les périodes d’ouverture et de fermeture en cas d’opération saisonnière;
* les durées minimale et maximale (le cas échéant) d’exploitation du cimetière (en année).

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.1.2 Cochez la ou les cases correspondant aux types d’inhumation pratiqués dans le cadre de l’activité concernée par la demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

|  |
| --- |
| [ ]  Inhumation de cadavres d’humains |
| [ ]  Inhumation de cendres d’humains |
| [ ]  Inhumation de cadavres d’animaux |
| [ ]  Inhumation de cendres d’animaux |

* 1. Construction et aménagement du site

2.2.1 Décrivez, de manière détaillée, les constructions, les bâtiments, les ouvrages et tout autre aménagement du cimetière en précisant s’ils sont existants ou à construire (art. 17 al. 1 (3) REAFIE).

Exemples d’information à fournir :

* les différentes zones d’aménagement du cimetière;
* les zones de préparation des cadavres avant inhumation incluant l’entreposage temporaire, le cas échéant;
* la vocation des bâtiments, des aménagements, etc.;
* les zones de remblais et de déblais;
* les aménagements connexes comme les chemins d’accès et les fossés de drainage;
* toute autre étape effectuée dans le cadre de l’activité.

Pour faciliter l’analyse de la demande, il est recommandé de joindre un plan d’aménagement, des plans et devis ou tout autre document pouvant contribuer à cette description. Ces documents pourraient d’ailleurs être exigés dans le cadre de l’analyse de la demande.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.2.2 Fournissez la superficie globale (en mètre carré) et les dimensions (en mètre) du terrain qui accueille le cimetière faisant l’objet de la demande (art. 17 al. 1 (3) REAFIE).

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.2.3 Dans le tableau ci-dessous, fournissez la superficie (en mètre carré) et les dimensions (en mètre) des zones d’inhumation et de columbarium concernées par l’activité (art. 17 al. 1 (3) REAFIE).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Identification des zones d’inhumation et de columbarium | Dimensions (m) | Superficie (m2) |
| Code (comme identifié sur les plans) | Type d’inhumation  |
| *Saisissez les informations.* | [ ]  Zone d’inhumation[ ]  Colombarium | ... | ... |
| ... | [ ]  Zone d’inhumation[ ]  Colombarium | ... | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | [ ]  Zone d’inhumation[ ]  Colombarium | ... | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

2.2.4 Indiquez la profondeur maximale (en mètre) des excavations dans le sol pour chaque type d’inhumation identifié à la question 2.1.2 et le cas échéant, pour chaque zone d’inhumation prévue (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

|  |  |
| --- | --- |
| Identification des zones d’inhumation | Profondeur maximale (m) des excavations dans le sol |
| Code (comme identifié sur les plans) | Type d’inhumation |
| *Saisissez les informations.* | [ ]  Inhumation de cadavres d’humains[ ]  Inhumation de cendre d’humains[ ]  Inhumation de cadavres d’animaux[ ]  Inhumation de cendres d’animaux | ... |
| ... | [ ]  Inhumation de cadavres d’humains[ ]  Inhumation de cendre d’humains[ ]  Inhumation de cadavres d’animaux[ ]  Inhumation de cendres d’animaux | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | [ ]  Inhumation de cadavres d’humains[ ]  Inhumation de cendre d’humains[ ]  Inhumation de cadavres d’animaux[ ]  Inhumation de cendres d’animaux | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

* 1. Caractéristiques techniques et opérationnelles

2.3.1 Décrivez l’activité concernée par la demande en précisant chacune des étapes liées à l’exploitation du cimetière (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Exemples d’information à fournir :

* les procédures techniques destinées à préserver les cadavres ou à retarder leurs décompositions le cas échéant;
* les activités de rabattement de la nappe phréatique;
* les activités d’entretien, dont le contrôle de la végétation sur le site;
* toute autre information pertinente.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.3.2 Décrivez le mode de gestion et d’entreposage des matières à inhumer (ex. : salles d’entreposage, système de réfrigération, etc.) (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE).

Exemples d’information à fournir :

* les principaux équipements utilisés;
* la description des aires d’entreposage incluant leur capacité maximale;
* les principaux appareils ou équipements utilisés.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Description de la gestion des eaux

2.4.1 L’activité comprend-elle la gestion des eaux pluviales ou de ruissellement (incluant la neige) (art. 17 al. 1 (1) REAFIE)?

Exemples :

* l’aménagement des pentes du terrain pour éviter que les eaux entrent en contact avec les activités;
* l’utilisation de fossés pour le transport des eaux pluviales du cimetière.

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 2.5.

2.4.2 Décrivez les eaux et leur mode de gestion (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE).

Exemples d’information à fournir :

* les contaminants susceptibles d’être présents dans les eaux;
* les matières ou les activités en contact avec les eaux;
* la collecte, le transport, le traitement et le point de rejet des eaux;
* les installations et les aménagements prévus à cette fin comme les fossés, les ouvrages de collecte, etc.

Notez que l’installation, la modification et l’extension d’un système de gestion des eaux pluviales peuvent être assujetties à une autorisation en vertu du paragraphe 3 du premier alinéa de l’article 22 de la LQE. Dans ce cas, l’information doit être transmise dans le formulaire spécifique à la gestion des eaux des pluviales et le nom du formulaire doit être indiqué dans la zone de réponse.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Modalités et calendrier de réalisation

2.5.1 Dans le tableau ci-dessous, indiquez les dates de début et de fin, ou la durée, des différentes étapes de réalisation des travaux (art. 17 al. 1 (2) REAFIE).

Exemples d’étape de réalisation des activités :

* le déboisement, les remblais et déblais et autres activités préparatoires;
* la construction des bâtiments et de chemins d’accès et aménagements connexes;
* les travaux d’aménagement de l’activité;
* l’exploitation du cimetière;
* si connue, la date de fin de l’exploitation de l’activité.

Si l’information n’est pas disponible, fournissez une durée approximative des principales étapes de l’activité.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Étapes de réalisation  | Date de début  | Date de fin | Durée |
| *Saisissez les informations.* | *Sélectionnez la date.* | *Sélectionnez la date*. | *Précisez la durée.* |
| ... | *..*. | *..*. | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | *..*. | *..*. | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

1. Localisation des activités
	1. Plan de localisation et données géospatiales

3.1.1 En complément des informations demandées dans le formulaire général *AM16b –* *Description du projet* ou *AM27b – Description du projet modifié* concernant le plan de localisation, indiquez dans ce plan l’emplacement des éléments suivants (art. 17 al. 2 (1) et (2) REAFIE) :

Toutes les zones d’intervention :

* les bâtiments et toute autre infrastructure,
* les zones d’inhumation et de columbarium,
* les zones d’entreposage des sols excavés,
* les zones de chargement et de déchargement;

Autres informations à fournir, le cas échéant :

* les fossés servant au drainage des eaux du site;
* les points de rejets des eaux de ruissellement du terrain du cimetière;
* les puits d’alimentation en eau potable;
* les autres types de puits d’eau souterraine
* les points de prélèvements d’eau de surface dans un rayon de 100 m;
* toute autre information pertinente.

**Les éléments localisés sur le plan doivent correspondre à la réalité (dimensions et localisation).**

Selon le projet, plus d’un plan de localisation peut être fourni.

Les formats de fichiers acceptés sont JPEG et PDF.

|  |  |
| --- | --- |
| *Indiquez le nom du document.* | *Précisez la section.* |

3.1.2 Fournissez les données géospatiales des éléments suivants (art. 17 al. 2 (1) et (2) REAFIE) :

* le point de rejet des eaux de ruissellement du site;
* les puits d’alimentation en eau potable, le cas échéant.

Les données peuvent être fournies selon l’une ou l’autre des méthodes suivantes :

* un fichier dans un des formats acceptés : KML, GPX ou Shapefile (incluant SHP, SHX, DBF et PRJ); ou
* les coordonnées géographiques en degrés décimaux conformes au système géodésique NAD83, ayant au moins six chiffres après la virgule (ex. : 45,657812).

Notez que les éléments cités ci-dessus doivent être indiqués sur le plan de localisation et que les informations indiquées sur le plan ont préséance sur les données géospatiales. Les informations fournies doivent avoir une précision de 5 mètres ou moins.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

|  |
| --- |
| [ ]  Ne s’applique pas.  |

* 1. Description du site et du milieu environnant de l’activité

3.2.1 Fournissez une étude hydrogéologique du terrain décrivant notamment les conditions hydrogéologiques qui prévalent (art. 108(1) REAFIE).

|  |
| --- |
| *Indiquez le nom du document.* |

3.2.2 Dans le tableau ci-dessous, indiquez dans quelle section de l’étude hydrogéologique figurent les renseignements suivants (art. 108(1) REAFIE).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Renseignements demandés | Section du rapport où figure le renseignement |
| 3.2.2.1 | La nature du sol du terrain destiné à l’aménagement du cimetière et le contexte géologique général incluant la stratigraphie des sols et du roc du terrain | *Saisissez les informations.* |
| 3.2.2.2 | La granulométrie de la zone non saturée des sols qui recevront les corps ou les cendres | ... |
| 3.2.2.3 | Le sens d’écoulement des eaux souterraines et le gradient hydraulique | ... |
| 3.2.2.4 | La profondeur de la surface piézométrique en période de hautes eaux des nappes d’eau souterraine | ... |
| 3.2.2.5 | Un inventaire des puits d’eau souterraine en précisant ceux destinés à la consommation humaine et à la transformation alimentaire, leurs catégories de prélèvements d’eau (catégories 1, 2 et 3) et leurs aires de protection (art. 56 et 57 du RPEP) | ...[ ]  Ne s’applique pas |
| 3.2.2.6 | Un inventaire des récepteurs potentiels de contaminants dans les eaux de surface et les eaux souterraines à l’intérieur d’un rayon de 200 mètres autour du site ou une précision sur l’absence de ces récepteurs et les démarches effectuées à cette fin | ... |

3.2.3 Fournissez la profondeur (en mètre) du niveau le plus élevé de la nappe phréatique calculé sur une période minimale d’une année (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Notez qu’il est recommandé de conserver une profondeur minimale de 1 mètre entre la base des cercueils enfouis et le niveau le plus élevé de la nappe phréatique sur une base annuelle. Cette distance facilite la filtration et l’absorption des fluides et d’organismes pathogènes et limite la contamination des eaux souterraines. Si cette distance ne peut être respectée, des mesures d’atténuation, comme le rabattement de la nappe, doivent être proposées dans le formulaire d’impacts ***AM18b – Eaux de surface, eaux souterraines et sols***.

À titre indicatif, des méthodes de calcul du niveau des eaux souterraines sont fournies à l’article 83 du *Code de conception d’un système de gestion des eaux pluviales admissible à une déclaration de conformité.*

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

3.2.4 Un prélèvement d’eau souterraine effectué à des fins de consommation humaine ou de transformation alimentaire est-il présent à proximité du site du cimetière (art. 17 al. 1 (5) REAFIE et art. 17 al. 1 (3) RPEP)?

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 4.

3.2.5 Fournissez la distance (en mètre) entre le cimetière et le puits d’eau souterraine (art. 17 al. 1 (5) REAFIE et art. 17 al. 1 (3) RPEP).

Notez que :

* Un cimetière ne peut être aménagé à l’intérieur de l’aire de protection immédiate d’un site de prélèvement d’eau, peu importe sa catégorie (art. 56 RPEP).
* Considérant les contaminants potentiellement rejetés lors de la décomposition des corps, il est recommandé d’éviter de positionner un cimetière à l’intérieur de l’aire de protection intermédiaire bactériologique d’un puits délimité en vertu de l’article 57 du RPEP.
* Pour tout cimetière localisé en amont hydraulique d’un puits de catégorie 3 alimentant plus de 20 personnes, la distance minimale recommandée entre le cimetière et le puits est fixée à 100 mètres, à moins que cette distance ne soit révisée par un professionnel en respect de la procédure décrite au 1erparagraphe de l’article 57 du RPEP en ciblant toutefois la formation hydrogéologique qui abrite la surface de la nappe phréatique (art. 17 RPEP).

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

1. Impacts sur l’environnement

Conformément à l’article 18 du REAFIE, il est de votre responsabilité d’informer le ministère des impacts potentiels cumulés de toutes les activités du projet.

Formulaires d’impacts

Les renseignements sur les impacts doivent être déclarés dans des formulaires distincts, appelés « formulaires d’impacts », lesquels permettent de fournir les informations obligatoires prévues à l’article 18 du REAFIE lors du dépôt d’une demande. Vous devez y décrire notamment les impacts anticipés ainsi que les mesures d’atténuation, de surveillance et de suivi pour les activités concernées par la demande présentée.

Les formulaires d’impacts applicables au projet doivent être cochés dans le formulaire général ***AM16c – Identification des activités et des impacts*** ou ***AM27c – Identification des activités et des impacts du projet modifié***.

Chaque activité composant un projet peut avoir des impacts sur la qualité de l’environnement et ces impacts peuvent être distincts ou communs à d’autres activités d’un même projet. Il est donc important de considérer l’ensemble du projet avant de remplir un formulaire d’impacts et de ne remplir qu’un seul formulaire d’impacts par type d’impact.

La section qui suit identifie les principaux formulaires d’impacts à remplir pour le projet. Selon les particularités du projet et des activités qui le composent, il est possible que d’autres formulaires d’impacts que ceux listés ci-dessous soient requis.

* 1. Eaux de surface, eaux souterraines et sols

4.1.1 Les activités d’aménagement et d’exploitation d’un cimetière sont susceptibles d’avoir un impact sur les eaux de surface, les eaux souterraines et les sols. Par conséquent, vous devez remplir le formulaire d’impacts *AM18b – Eaux de surface, eaux souterraines et sols* et le soumettre dans le cadre de la présente demande (art. 18 REAFIE).

Exemples de source de contaminant susceptible de générer des impacts à déclarer dans ce formulaire :

* le drainage des eaux de surface;
* le rejet de contaminants pouvant atteindre les eaux de surface, les sols ou les eaux souterraines (ex. : résurgence des eaux de lixiviation des cadavres et cendres inhumés);
* la mise à nu de sols.

|  |
| --- |
| [ ]  Je confirme la soumission du formulaire d’impacts ***AM18b – Eaux de surface, eaux souterraines et sols*** dans le cadre de la présente demande. |

* 1. Rejets d’un effluent (eau)

4.2.1 Les activités d’aménagement et l’exploitation d’un cimetière génèrent-elles un rejet d’eau dans l’environnement\*, dans un système d’égout ou hors du site (art. 18 REAFIE)?

Exemples de rejet d’eau à déclarer dans le formulaire d’impacts ***AM18d – Rejets d’un effluent (eau) :***

* le rejet des eaux de ruissellement ou des eaux pluviales dans l’environnement, dans un système d’égout ou acheminé à l’extérieur du site;
* le rejet des eaux de rabattement de la nappe phréatique.

\* Par « rejet d’eau dans l’environnement », on entend tout rejet dans un système de gestion des eaux pluviales, dans un fossé, dans un milieu naturel, dans un cours d’eau, dans le sol, incluant l’infiltration et le ruissellement sur le sol.

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 4.3.

4.2.2 Fournissez le formulaire d’impacts *AM18d – Rejets d’un effluent (eau)* (art. 18 REAFIE).

|  |
| --- |
| [ ]  Je confirme la soumission du formulaire d’impacts ***AM18d – Rejets d’un effluent (eau)*** dans le cadre de la présente demande. |

* 1. Autres impacts environnementaux

4.3.1 Les activités d’aménagement et l’exploitation d’un cimetière sont susceptibles de générer d’autres impacts environnementaux que ceux listés précédemment. Par conséquent, vous devez remplir le formulaire d’impacts *AM18e – Autres impacts environnementaux* et le soumettre dans le cadre de la présente demande (art. 18 REAFIE).

Exemples d’autres impacts à déclarer dans ce formulaire :

* les perturbations de la faune et de la flore;
* les vibrations (travaux de dynamitage, etc.);
* la détérioration de l’habitat d’une espèce vivante;
* les impacts sociaux, incluant la consultation autochtone;
* le risque de propagation d’espèces envahissantes.

|  |
| --- |
| [ ]  Je confirme la soumission du formulaire d’impacts ***AM18e – Autres impacts environnementaux*** dans le cadre de la présente demande. |

1. Autre information

5.1 Fournissez tout autre renseignement ou joignez tout autre document permettant de compléter la demande. *(Facultatif)*

Exemples :

* des inventaires spécifiques à une espèce;
* des études antérieures;
* des fiches techniques;
* tout autre renseignement ou document pertinent.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |